

1292209V/C

Préfecture de L'Isère

Direction Départementale
des TerritoiresAvis d'enquête publique
sur les communes de
CHAMP SUR DRAC et JARRIE

Une enquête publique est ouverte à compter du 2 septembre 2013 au 4 octobre 2013 inclus sur le territoire des communes de Champ sur Drac et Jarrie concernant le renouvellement de l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique « chute de Wagner ». Le responsable du projet est la EURL FORCE MOTRICE WAGNER.

Au terme de l'enquête, les décisions pouvant être adoptées sont les suivantes : autorisation au titre double titre du Code de l'Environnement et de l'Énergie,

Le Préfet de l'Isère est compétent pour prendre ces décisions.

M François POINSIGNON, lieutenant colonel de l'armée de terre a été désigné Commissaire-Enquêteur sur la liste d'aptitude par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête. Il sera suppléé par M Alain GIACCHINI, directeur divisionnaire des impôts.

Le commissaire enquêteur sera présent, en mairie pour y recevoir les observations des intéressés sur le registre d'enquête, les jours et heures suivants :

- En mairie de Jarrie :
 - le 2 septembre 2013 de 16h30 à 18h30
 - le 19 septembre 2013 de 9h à 11h
 - le 25 septembre 2013 de 15h30 à 17h30
 - le 4 octobre 2013 de 15h30 à 17h30.

Les observations peuvent également être adressées par correspondance au Commissaire-Enquêteur à la mairie de Jarrie, siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête et l'étude d'impact seront consultables par le public, qui pourra y présenter ses observations sur les registres prévus à cet effet aux jours et heures d'ouverture des mairies de Champ sur Drac et Jarrie

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de l'Isère.

Toute personne intéressée pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance en mairie de Jarrie du rapport, et des conclusions motivées du Commissaire-

Enquêteur qui seront tenus à la disposition du public, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

1292316M/M

Commune de LUMBIN

Enquête publique -
Extension du cimetière

Lundi 2 septembre 2013 - 9 h -
au jeudi 3 octobre 2013 - 18 h.

Du lundi 2 septembre au jeudi 3 octobre, une enquête publique préalable pour l'extension du cimetière (chemin du Buissonnay) est menée auprès des habitants.

Pendant ce délai, les personnes intéressées par ce projet pourront prendre connaissance du dossier à la mairie de Lumbin aux heures habituelles d'ouverture au public et consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet.

Elles pourront également transmettre leurs observations par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Lumbin qui les annexera au registre d'enquête ou par voie électronique à urbanisme.lumbin@orange.fr.

Monsieur Pierre BACUVIER, ingénieur, demeurant 239, chemin de l'Eglise à Saint-Ismier (38330), a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire-enquêteur titulaire, et Monsieur Louis-Dominique AUSSEDAT, ingénieur, demeurant 26, allée des Brandons à Meylan (38240) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Monsieur le commissaire-enquêteur tiendra une permanence en mairie le :

- mercredi 18 septembre de 9h à 12h.
- samedi 28 septembre de 9h à 12h.
- jeudi 3 octobre de 15h à 18h.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le maire, Albert ANDREVON

1292313M/M

Commune de VOUREY

Avis d'enquête publique

Enquête publique sur le
projet d'élaboration du plan local
d'urbanisme, du schéma directeur
et du zonage d'assainissement

Par l'arrêté 2013-0048 du 4
juillet 2013, une enquête publique
est ouverte pendant un mois du 9

septembre au 9 octobre 2013 sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme, du schéma directeur et du zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Vourey.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, y compris des informations environnementales et de l'avis des autorités compétentes en matière d'environnement, et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie, 115 route de la Fontaine ronde 38210 Vourey aux horaires habituels d'ouverture au public, à savoir lundi de 16h à 18h30, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h30, mercredi de 9h à 12h et samedi de 10h à 12h.

Le dossier est également consultable sur le site internet : www.commune-vourey.fr. Les observations peuvent être transmises par courriel pendant la durée de l'enquête à l'adresse plu@commune-vourey.fr. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Maire, dès la publication de l'arrêté d'enquête publique.

Chacun pourra venir présenter ses observations au cours des permanences de Madame Isabelle Barthes, commissaire-enquêteur, ou Madame Liliane Pesquet, suppléante, à la mairie de Vourey lundi 9 septembre de 16h à 18h, samedi 21 septembre de 10h à 12h, mercredi 25 septembre de 10h à 12h, jeudi 3 octobre de 18 à 20h et mercredi 9 octobre de 10h à 12h.

Une réunion d'information et d'échange avec le public aura lieu le samedi 14 septembre de 10h à 12h en salle du Conseil municipal en mairie de Vourey.

Au terme de l'enquête, le conseil municipal sera amené à se prononcer sur l'approbation du PLU, du schéma directeur et du zonage d'assainissement. Dans le délai d'un mois après la fin de l'enquête et pendant un mois le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Arrondissement de LA TOUR-DU-PIN

1292218V/C

Commune de CRÉMIEU

Enquête publique sur le projet de
modification du plan d'occupation
des sols (POS)

Par arrêté n°2013-006 du 6 août 2013, le maire de Crémieu a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du POS.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. CHEVRIER en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. GERMAN en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de Crémieu du 9 septembre 2013 au 10 octobre 2013 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie les vendredi 13 septembre 2013 de 9h à 12h, samedi 5 octobre 2013 de 9h à 12h, et jeudi 10 octobre 2013 de 14h à 16h.

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Crémieu.

Cet avis est affiché à l'intérieur de la mairie ainsi que sous le porche et peut être consulté sur le site internet de la commune www.ville-cremieu.fr

Au terme de l'enquête, l'approbation de la modification du POS sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.